

C'est samedi au départ de Theillay



L'exploit que vient de réaliser le Vendomois Ludovic Chorgnon, auteur d'un record de 41 Ironman parcourus en 41 jours donne le vertige. Une performance chiffrée de km de natation, km de cyclisme et km de course à pied, qui fait tourner les têtes. Et que dire des 50 Ironman, record non homologué, en 50 jours, que l'Américain James Lawrence, dit Iron Cowboy vient de faire le tour des États-Unis...

Dès lors, l'épreuve de 100 km, qui se déroulera samedi prochain, le 29 août, sur les routes du Loir-et-Cher, au cœur de la communauté de communes de la Sologne des Rivières est presque banale... enfin tout de même pas pour le commun des mortels.

Après les championnats de France qui s'étaient déroulés sur le site de la communauté de communes, où près de trois cents athlètes s'étaient alignés sur les différentes compétitions, ils et elles devraient être tout de même près de cent-cinquante athlètes venus de tous les horizons à l'occasion de cette 14e édition des 100 km des étangs de Sologne. Cette année, l'épreuve servira cependant de support pour l'attribution des titres régionaux, homme et femmes, mais aussi départementaux du Cher, de l'Eure-et-Loire, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret. Alors que certains années tous les départements

de la région Centre-val de Loire n'étaient pas représentés, il n'en est rien pour 2015. Les podiums pourraient être complets sur le coup de 19 heures samedi, sur la scène du foyer rural de Theillay, où se déroulera la remise des récompenses.

Le circuit de l'épreuve principale, en une seule boucle, reste inchangé: après le départ à 6h30, à Theillay, les athlètes se dirigent vers Salbris où ils effectueront une boucle avant de rejoindre La Ferté-Imbault, Selles-Saint-Denis, Loreux, Marcilly-en-Gault, Saint-Viâtre et Theillay en passant une deuxième fois à La Ferté-Imbault. Pour le 50 km, le parcours est désormais entièrement sur les routes empruntés par l'épreuve phare (voir ci-contre).

Ce sont pas moins de deux cent bénévoles, issus des associations des villages situés sur le parcours, qui seront sur le pied de guerre ce samedi aux premières heures du jour. Pour le coup les bénévoles seront probablement plus nombreux que les athlètes sur le circuit mais c'est aussi le lot de ce type de circuit en une seule boucle. Seul le 100 km de Belves, dans le Périgord, peut se targuer d'avoir un parcours similaire, hors profil bien évidemment.

Surtout, le circuit proposé, son nom et son âge, ont depuis plus de dix ans mis en avant la marque SOLOGNE bien avant que celle-ci ait été reprise par

les élus du secteur. Voilà qui pourrait, peut-être relancer cette compétition exceptionnelle qui devrait, selon les principaux organisateurs, s'arrêter à l'issue de l'édition 2016. Si Philippe Gaveau, le président du comité départemental du Loir-et-Cher pour les courses hors stade, Christian Noir, son homologue du Cher, et Fabrice Simoes, le coordinateur local, les trois têtes pensantes de l'épreuve, ont annoncé leur volonté de stopper au terme de la 15e édition, ils entendent cependant que cette dernière soit une fête de l'ultra en Sologne.

Le 50 km change de parcours. A sa création, l'épreuve de 50 km qui était venue s'adjoindre à la compétition principale, devait permettre à tous les villages de la communauté de communes de la Sologne des Rivières d'avoir un point de passage pour l'une ou l'autre des épreuves organisées par le C.O.U.C. Au grand dam des organisateurs, la commune d'Orçay n'avait pu être intégrée dans le dispositif.

« Nous avions dans l'idée de faire quelque chose de fédérateur pour votre territoire solognot. Ainsi, pour une question d'équité le circuit était axé soit vers Souesmes, soit vers Pierrefitte-sur-Sauldre. Une année sur l'autre nous traversons l'un ou l'autre village. Le problème

c'est que, avec un départ à 6h30 du matin, à Theillay, à l'heure où les athlètes courraient dans les rues des autres villages, il n'y avait pas grand monde pour les voir passer. En terme d'animation, c'était un peu raté. Et puis, chaque commune se mobilisait fortement pour nous faciliter la tâche et elles n'avaient pas de véritable route. Sur Salbris, l'arrivée, de la colline Gaston-Jollet, se déroulait dans l'indifférence générale, entre autres... A Souesmes, nous avions, par exemple, des signaleurs à la moindre intersection et des gens qui restaient sur les ravitaillements pendant plus de 4 heures. Sur Pierrefitte, l'équipe de bénévoles et le garde-champêtre avait fait un boulot énorme et disposé plus d'un kilomètre de cônes de Lübeck pour sécuriser le passage des 40 coureurs sur la route départementale, l'année dernière. » explique Fabrice Simoes, l'un des créateurs de la manifestation.

Celui-ci estime qu'il fallait se rendre à l'évidence, « quand l'investissement humain est aussi important il faut que cela serve au plus grand nombre. Là, le nombre de bénévoles devenait nettement supérieur au nombre de participants. Ce n'était plus très viable ! A son grand regret, surtout en raison du travail effectué par les

bénévoles des villages, l'équipe dirigeante a décidé de modifier, dès cette année, le circuit. Désormais, au lieu de traverser l'ex-Nationale 20 à Salbris, les coureurs du 50 km poursuivront leur périple en poursuivant des athlètes du 100 km.

Après le premier passage à La Ferté Imbault, c'est aux alentours de la borne du 33e kilomètre que les deux courses se sépareront. Les plus audacieux poursuivront vers Selles-Saint-Denis tandis que les autres reviendront sur leurs pas pour un 2e passage dans la ville de Saint-Thaurin. De là, ils reprendront la route classique pour les ramener à Theillay où sera jugé l'arrivée.

« Ces changements impliquent de modifier les ravitaillements

et leurs horaires. Nous avons fait des ajustements mais, par exemple, une équipe de Pierrefitte va venir tenir un ravito sur la phase du retour. Par contre, sur Theillay, cela veut dire qu'il faudra être prêt à recevoir les premiers arrivants à partir de 9h45 au lieu de 13h30. Le temps de montage de la ligne d'arrivée va être énormément réduit... » Comme chaque année depuis sa création, l'épreuve de 50 km devrait recevoir un peloton d'une cinquantaine d'athlètes. Un nombre inférieur aux 70 bénévoles qui œuvraient jusqu'à l'an passé sur les anciens parcours. Sur le nouveau circuit, le rapport est inversé avec seulement un peu plus d'une trentaine de Solognots aux carrefours et aux ravitaillements !



100 km à pied, ça use ... pas que les souliers

Les épreuves de 100 km pédestre, championnats de France inclus, sont ouvertes aux coureurs à pieds, ou aux marcheurs plus ou moins entraînés, licenciés ou non. Cependant pour venir inscrire son nom sur les tablettes du record solognot il vaut mieux avoir quelques kilomètres d'entraînements dans les jambes : chez les garçons, c'est Jean-Jacques Moros et ses 6 heures 53 minutes et 13 secondes qui tient la corde depuis 2005, tandis que pour les féminines, c'est Brigitte Bec, avec un chrono à 7h51'32 établi en 2006, qui constitue la référence. Comme pour toutes compétitions hors stade un certificat médical de moins d'un an est demandé pour les participants non-licenciés FFA. Les athlètes courent ou marchent selon leur envie ou leurs capacités, sans aucune autre obligation. Ils peuvent être accompagnés par un suiveur à vélo. Selon la réglementation, des ravitaillements, en liquide et en nourriture solide, sont disposés environ tous les 5 km. Il existe une douzaine d'épreuves de ce genre en France. La plus célèbre de celles-ci se déroule à Millau, le

troisième week-end de septembre, depuis plus de 40 ans. Une seule de ces compétitions inscrites au calendrier fédéral est, chaque année, support du Championnat de France. Elle doit répondre à un cahier des charges plus imposant qu'une course classique. Pour l'heure, alors que sur 10 km, semi-marathon et marathon, des temps qualificatifs sont nécessaires pour s'inscrire à un championnat national, il n'en est pas de même pour les distances au-delà. Ainsi en est-il pour les prétendants aux titres sur 100 km et 24 heures !

Au delà du marathon, aucune manifestation, avec classement basé sur un temps, intitulée 100 km ne peut se prévaloir de ce titre sans un mesurage officiel effectué par des mesurateurs de la Fédération Française d'Athlétisme, selon le protocole de la bicyclette étalonnée nantie d'un compteur Jones. C'est la seule méthode reconnue en France mais aussi dans le monde entier. Ces mesurateurs établissent alors un certificat de mesurage validé par la Commission Technique de Mesurage de la FFA. Le parcours

mesuré est toujours le chemin le plus court pour aller du point de départ à celui d'arrivée, virages coupés par exemple, en dehors de tout balisage spécifique. Cela a pour effet de rencontrer, parfois des cyclistes « mesurateurs » là où le code de la route ne les autoriserait pas d'être présents... un détail est généralement fixé pour parcourir la distance. Par exemple, pour le 100 km des étangs de Sologne, il faut franchir la ligne d'arrivée en moins de 15h30 tandis que pour le 50 km, le délai maximum est fixé à 7 heures. Des postes de pointage chronométrique, au passage du marathon, à mi-course et au 2/3 de la distance permettent de contrôler si les participants sont encore dans les délais impartis ou pas. En cas de dépassement, les athlètes ne peuvent poursuivre la compétition. Par ailleurs, les organisateurs se réservent le droit de stopper tout athlète qu'ils jugent dans l'incapacité de terminer dans les délais ou sans porter atteinte à son intégrité physique.

Francis Smith

Pratique :

Inscriptions avant les courses: Philippe Gaveau, 30 bis rue du Docteur Roux, 41200 Romorantin-Lanthenay, Inscription sur place, jusqu'à 5h30, au foyer rural de Theillay, samedi 29 août.

Renseignements : couc.free.fr

Départs 50 km et 100 km: devant le foyer rural de Theillay à 6h30.

Arrivée du 100 km: devant le foyer rural de Theillay à partir de 9h30 pour le 50 km et 13h pour le 100 km.